

## Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE REG. DE SANTE ET DE SERV. SOC. DE LA BAIE-JAMES

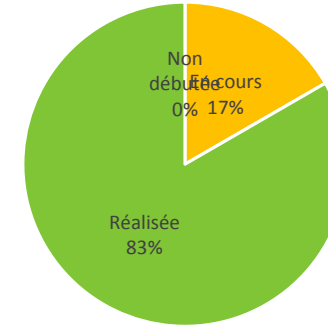
Nom de l'installation visitée : CENTRE DE SANTE LABEL

Région : Nord-du-Québec

Date de la visite : 29 juillet 2015

Suivi des recommandations au : 29 juillet 2017

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	0	1	4	5
Les activités de la vie quotidienne dans un milieu adapté	0	0	1	1
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>6</b>

**PARTIE 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES STRUCTURANTES ET CONTRIBUANT À FAVORISER UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ**

	Recommandations	Échéancier	Transmission du Plan d'amélioration au 4 novembre 2015			Reddition de compte au 29 juillet 2016			Reddition de compte au 29 juillet 2017		
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
1	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement pour offrir un milieu de vie de qualité tel que préconisé dans les orientations ministérielles.	2015-12-31			x			x			x
2	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement pour offrir des pratiques conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.	2016-03-31		x			x			x	
3	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement pour assurer la continuité et la qualité des interventions de l'équipe soignante.	2016-03-31		x			x				x
4	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour assurer la promotion des droits des résidents.	2016-03-31			x			x			x
5	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour favoriser l'expression du point de vue des résidents sur la qualité des services reçus et sur le milieu de vie.	2016-05-31			x			x			x

**PARTIE 2: LE RÉSIDENT EST INTÉGRÉ DANS SON NOUVEAU MILIEU DE VIE ET RECOIT LES SOINS ET L'ASSISTANCE REQUIS LORS DE SES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE, DANS UN MILIEU ANIMÉ OÙ LES ESPACES DE VIE SONT PERSONNALISÉS, ADAPTÉS ET CHALEUREUX**

6	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour que chaque résident ait une position adéquate lors des repas.	31 mai 2016			x			x			x
---	---	-------------	--	--	---	--	--	---	--	--	---